



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli
Assemblée ordinaire - 14 août 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 14 août 2024 à 20h00, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli

Sont présents(es) : Monsieur Rolland Camiré, maire
Monsieur Sylvain Côté, siège no. 1
Monsieur Raymond Côté, siège no 4
Monsieur Jonathan Morin, siège no. 5
Madame Johanne Maurice, siège no. 6

Sont absents(es) : Monsieur Philippe Verly, siège no. 2

Le siège no. 3 est vacant

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 juillet 2024

ADMINISTRATION

4. Première période de questions du public
5. Autorisation des comptes
6. Rapports des différents comités et dossiers
7. Colloque de zone ADMQ

RÈGLEMENTS

8. Adoption du règlement no. 2024-09

SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. signature nouvelle entente Croix-Rouge

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

10. Achat de sable d'hiver

HYGIÈNE DU MILIEU

11. Résolution pour servitude de réseaux du chemin Marcotte

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

LOISIRS ET CULTURE

12. Windsor demande partenariat Grande Marche Pierre Lavoie (GMPL)

AUTRES

13. Divers
 - 13.1. Numérisation de plans
14. Deuxième période de questions du public
15. Correspondance
16. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h 03 et déclare la séance ouverte.

2024-08-01 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par Sylvain Côté
appuyé par Jonathan Morin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point "**Numérisation de plans**"
au point 13.1 et en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

2024-08-02 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUILLET 2024

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024,
ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Johanne Maurice
appuyé par Raymond Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024.

ADMINISTRATION

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Nombre de personnes du public présentes: 1

Sujets traités: aucuns

2024-08-03 5. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE la greffière-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil,
les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil
responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été
remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs
interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au
paiement des dépenses.

Il est proposé par Raymond Côté
appuyé par Sylvain Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la suivante soient acceptés et/ou
payés tel que présenté.

Liste des paiements émis

(du 2024-07-03 au 2024-08-14)

Poste Banque: 54-100-00-001

N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202400407 (I)		2024-07-10	1384	Cartoucherie, La	218,44 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-100-00-001 218,44 \$

Poste Banque : 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202400406 (I)	8313	2024-07-09	745	FIDUCIE DESJARDINS	2 045,88 \$
202400408 (I)		2024-07-17	1360	ADN COMMUNICATION	50,41 \$
202400409 (I)		2024-07-17	4	BELL MOBILITÉ	102,38 \$
202400410 (I)		2024-07-17	143	BELL CANADA	98,86 \$
202400412 (I)		2024-07-17	1562	Confection Emrick	4 757,10 \$
202400413 (I)		2024-07-17	1355	EUROFINS ENVIRONEX	151,20 \$
202400414 (I)		2024-07-17	887	EXCAVATION MICHEL	1 878,23 \$
202400415 (I)		2024-07-17	638	Fonds d'information sur le	36,00 \$
202400416 (I)		2024-07-17	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.	137,74 \$
202400417 (I)		2024-07-17	28	hydro	24,35 \$
202400418 (I)		2024-07-17	28	hydro	304,26 \$
202400419 (I)		2024-07-17	1559	Idside - Société Plan vol	761,13 \$
202400420 (I)		2024-07-17	67	MINISTRE DU REVENU DU	38,93 \$
202400421 (I)		2024-07-17	1505	Pierre Chouinard & fils	2 290,96 \$
202400422 (I)		2024-07-17	1491	Régie inter. sanitaire des	10 244,50 \$

202400423 (I)		2024-07-17	1463 Solutions I.D 2009	294,34 \$
202400424 (I)	8314	2024-07-17	1382 SOLUTIA TELECOM	118,41 \$
202400425 (I)		2024-07-17	579 SPA DE L'ESTRIE	3 161,60 \$
202400426 (I)	8315	2024-07-17	19 SOCIÉTÉ CANADIENNE DES	112,22 \$
202400427 (I)		2024-07-17	1482 Transport Éric Nault Inc.	1 764,87 \$
202400428 (I)		2024-07-17	1000 VALORIS	5 298,52 \$
202400429 (I)		2024-07-17	14 VIVACO groupe coopératif	34,85 \$
202400434 (I)		2024-07-17	1168 COGECO Connexion Inc.	80,43 \$
202400430 (I)		2024-07-18	41 MRC DU VAL-SAINT-	53 911,33 \$
202400437 (I)		2024-07-24	1519 URBATEK	7 144,90 \$
202400440 (I)		2024-07-25	1546 Archives Lanaudière	40,00 \$
202400441 (I)		2024-07-25	28 hydro	749,74 \$
202400442 (I)		2024-07-25	28 hydro	265,06 \$
202400443 (I)		2024-07-25	28 hydro	108,79 \$
202400444 (I)		2024-07-25	365 SOCIÉTÉ DE GESTION	4 071,00 \$
202400445 (I)		2024-07-25	1000 VALORIS	2 286,56 \$
202400446 (I)	8316	2024-08-14	1565 AESL instrumentation inc.	181,67 \$
202400447 (A)		2024-08-14	1546 Archives Lanaudière	4 639,92 \$
202400448 (A)		2024-08-14	929 ATELIER LAVOIE	62,58 \$
202400449 (A)		2024-08-14	81 DISTRIBUTION J.M.	19,36 \$
202400450 (A)		2024-08-14	774 ENTREPRISE B. CHEVALIER	2 424,11 \$
202400451 (A)		2024-08-14	1037 ENTREPRISE LTCA INC.	183,96 \$
202400452 (A)		2024-08-14	42 EXCAVATION J.G. NAULT	948,54 \$
202400453 (A)		2024-08-14	887 EXCAVATION MICHEL	9 978,91 \$
202400454 (A)		2024-08-14	1367 GESTION ÉCONO PLUS INC.	137,74 \$
202400455 (A)		2024-08-14	1346 RÉAL HUOT INC.	934,43 \$
202400456 (A)		2024-08-14	977 IN-FO.CA	415,61 \$
202400457 (A)		2024-08-14	784 LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	492,95 \$
202400458 (A)		2024-08-14	35 LOCATION WINDSOR INC.	287,72 \$
202400459 (A)		2024-08-14	183 MACPEK INC -	67,75 \$
202400460 (A)		2024-08-14	60 PIECES D'AUTO BILODEAU	107,79 \$
202400461 (A)		2024-08-14	1476 PITNEYWORKS	462,50 \$
202400462 (I)	8317	2024-08-14	1257 Les Pneus ROBERT	89,65 \$
202400463 (A)		2024-08-14	1331 PROFUSION	2 222,97 \$
202400464 (A)		2024-08-14	140 RESSORTS CHARLAND	7 131,09 \$
202400465 (I)	8318	2024-08-14	1468 Sherwin-Williams	489,63 \$
202400466 (A)		2024-08-14	1395 Sidevic	528,64 \$
202400467 (A)		2024-08-14	876 SINTO INC.	366,45 \$
202400468 (I)	8319	2024-08-14	1564 Solution Tim	120,60 \$
202400469 (A)		2024-08-14	1428 Produits Sany	73,32 \$
202400470 (I)	8320	2024-08-14	989 LE GROUPE SPORT-INTER	721,41 \$
202400471 (A)		2024-08-14	1345 THERRIEN COUTURE JOLI-	651,91 \$
202400472 (A)		2024-08-14	1442 Traction Sherbrooke (555)	90,85 \$
202400473 (A)		2024-08-14	1519 URBATEK	5 648,38 \$
202400474 (A)		2024-08-14	62 VILLE DE WINDSOR	33 024,05 \$
202400475 (A)		2024-08-14	14 VIVACO groupe coopératif	142,05 \$
202400476 (A)		2024-08-14	1514 France Morin	400,00 \$
202400477 (I)	8321	2024-08-14	858 LOCATION D'AUTO BEAUDOIN	103,42 \$
202400478 (I)		2024-08-14	143 BELL CANADA	98,86 \$
202400479 (I)		2024-08-14	28 hydro	381,44 \$
202400480 (I)		2024-08-14	28 hydro	314,40 \$
202400481 (A)		2024-08-14	28 hydro	38,98 \$
Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000				176 348,19 \$
Total des paiements				176 566,63 \$
Total des chèques				78 425,13 \$
Total des dépôts direct				98 141,50 \$
				176 566,63 \$
Total des paies émises (du 2024-07-03 au 2024-08-14)				
Dépôt direct:				33 474,91 \$
Total:				33 474,91 \$

6. RAPPORTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DOSSIERS

- a) **mairie:** le maire Rolland Camiré mentionne que nous avons eu confirmation du montant de la subvention TECQ pour 2024-2028 de 870 910\$. Concernant les pluies de la tempête Debby, il y a eu très peu de dommages dans la municipalité, quelques arbres tombés à signaler.
- b) **Travaux publics et hygiène du milieu:** Il reste une passe de niveleuse à venir en octobre ainsi que le débroussaillage de certains chemins.
- c) **Régie incendie:** le maire mentionne que la Régie a adopté un règlement pour la tarification de certaines interventions. Le règlement est publié sur notre site internet.
- d) **Loisirs, culture, familles et aînés:** la conseillère Johanne Maurice mentionne que les activités au Gazebo du parc floral ont bien fonctionné cette année. Les cours de danse du mercredi et les cours d'autodéfense du mardi ont été offerts gratuitement à la population. Le baseball pour les jeunes achève sa saison. La dernière partie aura lieu le 29 août. Les coach se sont beaucoup impliqués cette année, il y avait des pratiques offertes plusieurs soirs par semaine. Il y a même eu des parties amicales pour les jeunes de 14 ans et plus offertes gratuitement suite à l'initiative d'un entraîneur.
- e) **environnement:** pas de sujet
- f) **Trans-Appel:** pas de sujet
- g) **Urbanisme:** Il y aura un CCU au mois d'août et nous sommes présentement en recrutement pour un inspecteur.

7. COLLOQUE DE ZONE ADMQ

2024-08-04

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli favorise l'acquisition et le perfectionnement de compétences pour son personnel;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale souhaite participer au Colloque de zone de l'association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui aura lieu le 12 septembre 2024 à Stoke;

Il est proposé par Jonathan Morin
Appuyé par Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser l'inscription de la directrice générale au Colloque de zone de l'ADMQ au coût de 130\$ plus taxes.

RÈGLEMENTS

2024-08-05

8. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 2024-09

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a reçu aucune demande valide en vue d'un scrutin référendaire, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par Sylvain Côté
appuyé par Raymond Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE soit adopté le règlement numéro 2024-09 conformément aux dispositions de l'article 135 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

D'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la Municipalité, sous le no 2024-09, et en conséquence, signé par le maire et la greffière trésorière, et déposé sous la garde de celle-ci

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2024-08-06

9. SIGNATURE NOUVELLE ENTENTE CROIX-ROUGE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite renouveler l'entente de service aux personnes sinistrées avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge;

CONSIDÉRANT QUE La Société Canadienne de la Croix-Rouge a déposé une nouvelle entente pour les années 2024 à 2026;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire et la direction générale à signer l'entente de service aux personnes sinistrées pour la période du 15 septembre 2024 au 15 septembre 2026.

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

2024-08-07 10. ACHAT DE SABLE D'HIVER

CONSIDÉRANT la recommandation du responsable de voirie pour la fourniture de sable d'hiver;

Il est proposé par Jonathan Morin
Appuyé par Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser l'achat de 400 tonnes de sable abrasif au coût de 8.50\$ la tonne non livrée chez Construction Maurice et Claude Ltée.

HYGIÈNE DU MILIEU

2024-08-08 11. RÉSOLUTION POUR SERVITUDE DE RÉSEAUX DU CHEMIN MARCOTTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a réalisé des travaux de prolongement de réseaux sur le chemin Marcotte et qu'une servitude souterraine doit être enregistrée pour le passage des conduites d'aqueduc et d'égout sur le lot 3 677 996;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Val-Joli fasse enregistrer une servitude en sa faveur sur une partie de l'assiette du lot 3 677 996 selon la description technique préparée par Philippe Marin, arpenteur-géomètre sous le numéro 2695;

QUE la servitude est intervenue entre la Municipalité de Val-Joli et Claude Leclerc et Guylaine Charland, propriétaires du lot 3 677 996;

QU'il n'y a pas de contrepartie de demandée de la part des propriétaires;

QUE la servitude est pour le passage des conduites d'égout et d'aqueduc pour desservir le chemin Marcotte;

QUE la municipalité de Val-Joli s'engage à remettre en état toute partie du terrain qui aura été affectée lors de travaux d'entretien ou de réparation sur la conduite;

QUE la municipalité de Val-Joli ne fera pas l'entretien du terrain;

QU'aucune construction ne peut être érigée sur la servitude consentie;

QUE la municipalité désigne la notaire Audrey Viens pour réaliser l'acte de servitude;

QUE le maire et la direction générale sont mandatés pour signer l'acte de servitude et tout autre document relatif à la servitude.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

LOISIRS ET CULTURE

2024-08-09 12. WINDSOR DEMANDE PARTENARIAT GRANDE MARCHE PIERRE LAVOIE (GMPL)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Windsor a adressé une demande de contribution pour l'organisation de la Grande Marche Pierre Lavoie (GMPL) qui aura lieu le 20 octobre prochain au Centre sportif J-A Lemay,

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite encourager les saines habitudes de vie pour sa population et l'encourager à participer à cet événement

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE contribuer à titre de partenaire pour l'activité de la Grande Marche Pierre Lavoie (GMPL) organisée par la ville de Windsor pour un montant de 1120\$ soit au pro-rata de sa population pour le partage des coûts.

AUTRES

13. DIVERS

2024-08-10

13.1. NUMÉRISATION DE PLANS

CONSIDÉRANT QUE la firme Archives Lanaudière a été mandatée pour la numérisation des dossiers de propriété de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE pendant la numérisation, plusieurs dossiers de propriété contenaient des plans et que ceux-ci n'étaient pas inclus à la soumission;

Il est proposé par Jonathan Morin
Appuyé par Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la dépense supplémentaire de 3 752\$ pour la numérisation des plans inclus dans les dossiers de propriété.

14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Sujets traités:

1. On nous informe que le pont du 9e rang près de Goshen semble instable, il faut rouler à très basse vitesse.

15. CORRESPONDANCE

- MTQ: PPA-ES 2024
- MAMH: TECQ 2024-2028

2024-08-11

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Sylvain Côté que la présente séance soit levée à 20 h 28. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
maire

Marie-Céline Corbeil
directrice générale, greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Signé à Val-Joli en date du _____

Rolland Camiré, maire